



**Déclaration liminaire de la CGT Educ'Action au CTSD du Var du 01 er septembre**

Depuis 1 an et demi la CGT Educ'action a insisté sur la nécessité d' un investissement massif dans l'Education afin de garantir la santé et la sécurité de tous en cette période de pandémie. Force est de constater que cela n'est pas encore à l'ordre du jour en cette rentrée, puisqu'au contraire dans notre département les moyens sont loin d'être à la hauteur des enjeux dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. Ainsi un préavis de grève a été déposé par 5 organisations syndicales ( SNES, SNEP, CGT, FO et SUD ) à compter du 31 août et jusqu'au 17 septembre.

La CGT Educ'Action souhaite rappeler son désir constant depuis le début de la pandémie du maintien de l'ouverture des établissements scolaires. Mais nous n'acceptons pas que cela se fasse dans n'importe quelles conditions.

Tout d'abord, nous constatons que la rentrée va se faire sur la base du niveau 2 du protocole sanitaire, or ce dernier nous semble très faible sur la question du brassage des élèves, notamment à la cantine. Des ajustements peuvent-ils encore avoir lieu sur ce point pour la rentrée ?

Dans le 1er degré , quand un enseignant sera absent, la règle du renvoi des élèves chez eux· en cas de non-remplacement est-elle maintenue ?

Concernant les tests est ce qu'il va y avoir une montée en charge des tests salivaires dans les écoles ?

**Ceci nous amène à des questions plus matérielles :**

Y aura-t-il une nouvelle distribution d'autos-tests pour les personnels à la rentrée?

Est-ce qu'il y aura des livraisons de masques, en particulier des masques transparents en cette rentrée ? Le ministère nous a parlé de 400 000 masques transparents, est ce que vous savez combien seront affectés à l'académie de Nice

Est-ce que le type de masques qui seront fournis aux personnels sera le même que précédemment, ou bien face à des variants plus contagieux, est ce que vous envisagez de fournir des masques chirurgicaux type 2 pour tous les personnels, comme la CGT le réclame depuis 1 an et demi ?

Concernant le port du masque, il est dit que c'est la règle identique au droit commun qui s'applique. A savoir qu'il faut le porter dans certains espaces publics de forte fréquentation. La cour de récréation quand il y a regroupement est-elle considérée comme espaces publics de forte fréquentation ?

Et conséquemment, si le masque n'est pas obligatoire dans la cour de récréation qu'en est-il de la rentrée et la sortie des élèves dans le primaire ?

**Concernant à présent les personnels :**

Selon la circulaire de la FP du 9 aout 2021, il y a obligation vaccinale pour les agents de l'Etat travaillant dans les établissements de santé. Les enseignant·es travaillant dans ce type d'établissement seront soumis aux mêmes règles mais qu'est-ce qui est prévu pour ceux et celles qui n'ont pas complètement finalisé leur vaccination ?

De même qu'est ce qui va être proposé aux collègues travaillant dans certains IME ne souhaitant pas se faire vacciner ? Cette question est la même sur la gestion des personnels soumis à l'obligation vaccinale (infirmier·ères, médecins, psychologues).

**La CGT souhaiterait des précisions concernant les personnels vulnérables et les ASA ( autorisations Spéciales d'Absences ) pour les personnels à risque à la rentrée et aussi sur les ASA pour garde d'enfant. Quelle sera la politique pour des personnels vulnérables pour qui la vaccination est déconseillée ?**

**Concernant à présent les activités scolaires et les conditions de travail :**

**Pour l'EPS quelles sont précisément les activités de "basse intensité" avec masque et distanciation ?**

**Quelles seront les modalités de réunion des personnels à partir de cette rentrée , et plus généralement comment cela va se passer dans les salles des maitres où vont se côtoyer vaccinés et non vaccinés ?**

**Les Réunions parents professeurs sont-elles maintenues ? et si oui, selon quelles modalités ?**

**Enfin pour revenir au sujet de ce CTSD consacré aux ajustements de rentrée concernant le 1<sup>er</sup> degré , nous souhaitons soutenir les ouvertures de classe à**

- l'école la Peyroua au Muy qui a une moyenne de 27.55 et des classes très petites (environ 36 m2)
- à l'école du Coulet à Tournettes dont la moyenne est de 26.4 avec la présence de 3 aesh et 3 dossiers MDPH en attente de validation
- à l'école maternelle Louis Clément à St Mandrier
- à l'école maternelle Cousteau à Sanary